

Bulgarie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Bulgarie compte 71 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Quarante-et-une de ces conventions sont conformes au standard minimum.

La Bulgarie a signé l'IM en 2017, a déposé son instrument de ratification le 16 septembre 2022, et notifié 64 de ses conventions fiscales. L'IM entrera en vigueur pour la Bulgarie à compter du 1^{er} janvier 2023. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La Bulgarie n'a pas notifié ses conventions avec l'Allemagne, la Finlande, Malte, l'Ouzbékistan et la Suisse aux fins de l'IM mais a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ces conventions.

La Bulgarie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP.

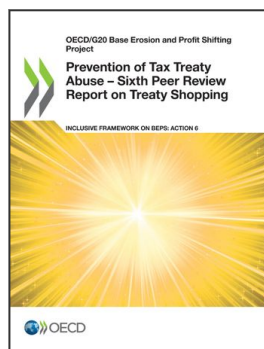
B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec la Bulgarie.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Bulgarie

	1. Partenaires de convention	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Oui, IM		COP
2	Albanie	Oui, IM		COP
3	Algérie*	Non	Non	COP
4	Allemagne	Non	Oui, autres	COP
5	Arabie saoudite	Oui, autres		COP
6	Arménie	Non	Oui, IM	COP
7	Autriche	Oui, IM		COP
8	Azerbaïdjan	Non	Non	COP
9	Bahreïn	Oui, IM		COP
10	Bélarus	Non	Non	COP
11	Belgique	Oui, IM		COP
12	Canada	Oui, IM		COP
13	Chine (République populaire de)	Oui, IM		COP
14	Chypre*	Oui, IM		COP
15	Corée	Oui, IM		COP
16	Croatie	Oui, IM		COP
17	Danemark	Oui, IM		COP
18	Égypte	Oui, IM		COP
19	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
20	Espagne	Non	Oui, IM	COP
21	Estonie	Non	Oui, IM	COP
22	États-Unis	Non	Non	PPT + LOB détaillée

23	Fédération de Russie	Non	Oui, IM	COP
24	Finlande	Non	Non	
25	France	Oui, IM		COP
26	Géorgie	Oui, IM		COP
27	Grèce	Oui, IM		COP
28	Hongrie	Oui, IM		COP
29	Inde	Oui, IM		COP
30	Indonésie	Non	Oui, IM	COP
31	Iran*	Non	Non	COP
32	Irlande	Oui, IM		COP
33	Israël	Oui, IM		COP
34	Italie	Non	Oui, IM	COP
35	Japon	Oui, IM		COP
36	Jordanie	Oui, IM		COP
37	Kazakhstan	Oui, IM		COP
38	Koweït	Non	Oui, IM	COP
39	Lettonie	Oui, IM		COP
40	Liban*	Non	Non	COP
41	Lituanie	Oui, IM		COP
42	Luxembourg	Oui, IM		COP
43	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
44	Malte	Non	Non	
45	Maroc	Non	Oui, IM	COP
46	Moldova*	Non	Non	COP
47	Mongolie	Non	Oui, IM	COP
48	Monténégro	Non	Non	COP
49	Norvège	Oui, IM		COP
50	Ouzbékistan	Non	Non	
51	Pakistan	Oui, autres		COP
52	Pays-Bas	Oui, autres		COP
53	Pologne	Oui, IM		COP
54	Portugal	Oui, IM		COP
55	Qatar	Oui, IM		COP
56	République arabe syrienne*	Non	Non	COP
57	République populaire démocratique de Corée*	Non	Non	COP
58	République slovaque	Oui, IM		COP
59	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
60	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
61	Serbie	Oui, IM		COP
62	Singapour	Oui, IM		COP
63	Slovénie	Oui, IM		COP
64	Suède	Non	Oui, IM	COP
65	Suisse	Non	Non	
66	Tchéquie	Oui, IM		COP
67	Thaïlande	Oui, IM		COP
68	Türkiye	Non	Oui, IM	COP
69	Ukraine	Oui, IM		COP
70	Viet Nam	Non	Oui, IM	COP
71	Zimbabwe*	Non	Non	COP



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Bulgarie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/34b7da0e-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.